

LETTRE D'INFORMATION PAROISSIALE

Au sommaire : le mot des curés / les finances paroissiales

Le mot des curés

Chers amis de la paroisse Saint-Thomas de Rochebrune,

Nous traversons des temps incertains sur les plans politique et civil, mais l'Évangile ne nous déçoit jamais : c'est la conviction que nous essayons de porter dans notre communauté chrétienne. Le Seigneur s'occupe de nous, et le cœur de l'homme ne se repose vraiment que lorsqu'il trouve sa paix en Lui, comme l'écrivait saint Augustin.

Bien que notre société soit largement déchristianisée, l'appel du Seigneur se fait entendre plus que jamais. Dans nos paroisses, un nombre croissant de personnes décide actuellement de cheminer vers le Baptême : alors que la moyenne s'établissait à un ou deux catéchumènes par an, nous prévoyons déjà une quinzaine de baptêmes d'adultes (sans compter les lycéens) pour Pâques de l'année prochaine.

Ces circonstances nous remplissent de joie et d'Espérance, et nous donnent aussi le devoir de répondre, comme communauté, aux demandes de nos contemporains. Une paroisse vit de la Grâce de Dieu, mais elle vit aussi matériellement des offrandes des chrétiens sans lesquels rien n'est possible. C'est pourquoi chaque année au mois de septembre, nous vous adressons cette *Lettre d'information paroissiale* : il s'agit de vous tenir au courant des défis et des espoirs portés par la paroisse. Ceux qui ont le souci des conditions matérielles paroissiales forment le **Conseil paroissial des affaires économiques** (CPAE), qui se réunit périodiquement avec les curés pour gérer les biens de la paroisse et prendre les décisions nécessaires.

Parmi les échéances graves de la vie paroissiale, nous sommes touchés cette année par les exigences de **mises aux normes PMR** (*personnes à mobilité réduite*). Ce point touche essentiellement la maison paroissiale de Moirans, ainsi que l'annexe (« Foyer ») ; en effet, les équipements de Voreppe ont déjà été actualisés grâce à la diligence de l'AEP.

Concernant Moirans, la loi nous oblige, à partir de la fin de l'année civile 2024, à **cesser tout accueil du public** dans ces locaux (y compris par exemple les réunions de préparation aux sacrements), jusqu'à ce que nous ayons opéré la remise aux normes. Avec l'aide d'un architecte, nous avons donc commencé à bâtir des projets, dont la mise en œuvre prendra du temps : nous verrons comment traverser cette période de transition. À terme, le Foyer devrait être entièrement réorganisé pour servir à l'accueil, aux rencontres, à la catéchèse, tout cela dans le respect de l'accessibilité pour tous.

Vous devinez que ce projet sera exigeant en matière de finances. Tout sera fait dans une complète transparence, en informant la communauté des dépenses nécessaires. Nous savons pouvoir compter sur la générosité de chacun, afin que notre paroisse retrouve un centre paroissial pratique, beau, accueillant et fonctionnel, et que nos activités puissent se développer pour répondre aux multiples demandes.

Le Conseil des affaires économiques et nous-mêmes vous assurons de notre prière et de notre reconnaissance pour votre aide.

Vos curés : Père Bertrand Cardinne et Père Robert Lokiatolo-Muntu

Le conseil paroissial des affaires économiques étudie les comptes, assiste et donne un avis à l'équipe paroissiale, en particulier sur les engagements de dépenses d'investissement.

Membres du CPAE :

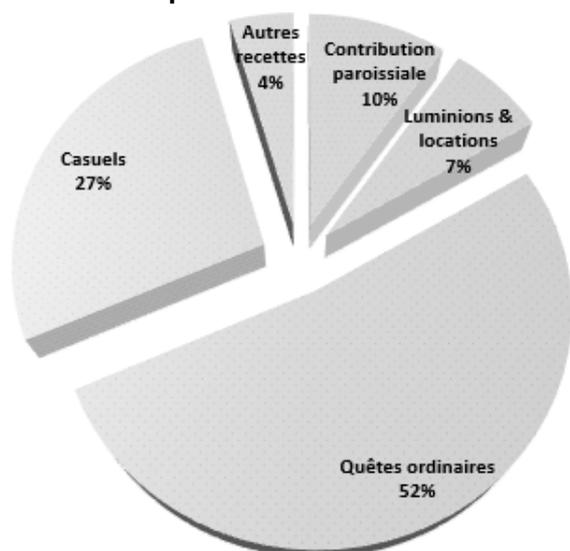
- Marie-Cécile Marillat, économiste paroissiale,
- Josette Picot,
- Jean Figarol,
- Vincent Bureau,
- Bertrand Gallet,
- Père Bertrand Cardinne, curé de la paroisse.

Les finances paroissiales : ce que la paroisse a perçu et dépensé en 2023

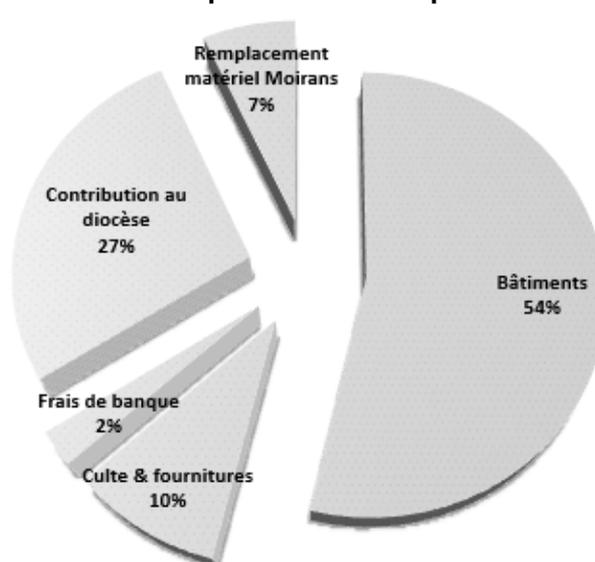
| | |
|---|-----------------|
| Contribution paroissiale | 7 980 € |
| Vente de luminions, mise à disposition des bâtiments | 5 643 € |
| Quêtes ordinaires : messes, mariages, baptêmes, funérailles | 42 858 € |
| Casuels : mariages, baptême et funérailles | 22 389 € |
| Autres recettes, dons, catéchèse, autres produits | 3 684 € |
| Total perçu | 82 554 € |

| | |
|---|-----------------|
| Bâtiments (eau, électricité, chauffages, impôts, assurances, réparations) | 38 951 € |
| Culte, fournitures, abonnements, téléphone, affranchissement | 6 942 € |
| Banque (frais, remboursements) | 1 869 € |
| Contribution de solidarité versée au diocèse | 19 726 € |
| Remplacement sono et ordinateur Moirans | 4 951 € |
| Total dépensé | 72 439 € |

Répartition des recettes



Répartition des dépenses



La balance 2023 (+ 10 115€) est en baisse de 5 000€ par rapport à 2022 (+15 149€).

L'année 2023 se caractérise par une diminution des recettes d'environ 3%. Dans le détail, la contribution paroissiale est en forte contraction (- 5 800€, soit - 40%). Cette baisse est compensée par une hausse des quêtes ordinaires de 4 800€ (+12%) et le rattachement exceptionnel des comptes des aumôneries (2 200€) à ceux de la paroisse (montants qui restent toutefois disponibles pour leurs actions).

Les dépenses 2023 ont progressé de 4% soit + 3 000€, en particulier en raison du remplacement de la sonorisation dérobée et d'un ordinateur endommagé. Les dépenses de fluides des bâtiments de la paroisse ont subi une hausse de 3 000€. Précisons aussi que pour que nous puissions tous prier, se réunir dans nos églises et centres paroissiaux, la Paroisse doit déboursé annuellement plus de 13 000€ en frais d'assurance, de maintenance et de contrôles techniques **obligatoires et onéreux**. Enfin, l'**achèvement du prêt** que la paroisse avait souscrit il y a une dizaine d'années auprès de l' AEP de Voreppe pour la réfection du narthex et les travaux d'accès handicapés de l'église de Moirans a permis heureusement d'atténuer le poids des dépenses.

Des dépenses importantes en perspective pour 2024-2025. Le transfert de propriété au 1^{er} trimestre 2024 des bâtiments de Moirans au diocèse a permis à la paroisse de lancer les études d'architectes sur la mise aux normes PMR du foyer. Cela engendre dès 2024 des frais notariés et des honoraires d'architecte ainsi que des **travaux exigeants en ressources financières dès 2025**. Parallèlement, vont se concrétiser les travaux de réfection des huisseries du bâtiment de Voreppe (pour lesquels la paroisse a versé une contribution de 5 000€) et le nettoyage des églises. Il faut aussi financer de nouveaux besoins urgents de réparation et de mise en sécurité spécifiques à l'église de Moirans (toiture, cheminée de la chaudière et moteur de cloche). Enfin il faudra prévoir de recenser et remplacer par des projecteurs led, les éclairages de nos églises alimentés par des ampoules vieille génération.